Numéro 6
Décembre 2022

ST GENIX les Villages

BULLETIN d'information municipale

DANS CE NUMÉRO

Le mot du maire
Travaux et prévention des risques
Affaires scolaires, jeunesse et sport
Finances
Informations et Projets
Environnement et développement durable
Affaires sociales et santé
Activité économique
Vie associative et culture
Histoire
État civil
Agenda

www.saint-genix-sur-guiers.net

Le mot du Maire

Depuis bientôt trois ans, nous traversons une crise sanitaire sans précédent. Nous n'en sommes pas encore sortis, car le virus circule toujours, mais son impact n'est plus le même grâce notamment à l'étendue de la vaccination. Il convient de rester prudent et de continuer à se protéger, mais il semblait désormais possible d'envisager une activité presque normale.

Mais avec les soubresauts de notre économie et la guerre qui s'est invitée sur notre continent, nous sommes entrés dans de nouvelles situations critiques. Sur fond de dérèglement climatique, la crise énergétique est là et chacun peut en constater les manifestations. Chaque famille voit certains postes de son budget exploser : factures de fuel, de gaz ou d'électricité, de carburant… sans compter les risques de pénurie ou de « délestage ». Des dispositifs nationaux viennent certes en limiter les effets pour les foyers, mais il ne s'agit que d'atténuations et la précarité énergétique est devenue une préoccupation sociale majeure que les collectivités doivent prendre en charge.

La commune connaît le même sort : ses dépenses énergétiques augmentent fortement, même si des achats groupés nous protègent quelque temps. Nous sommes amenés à prendre des mesures à tous les niveaux de dépenses. La première mesure est par exemple de limiter la température des bâtiments publics. Mais pour aller plus loin, il faut investir dans l'isolation ou la rénovation des installations. La commune avait engagé divers diagnostics concernant ses bâtiments : mairies, gymnases, salles des fêtes, écoles ont fait l'objet de propositions qui demanderont plusieurs années de travaux pour donner leur plein effet : isolation de combles et de sous-sols, remplacement des ouvertures (portes et fenêtres), modernisation des dispositifs de chauffage et de ventilation, régulation de l'ensemble…

L'éclairage public est un poste important de dépenses. Le remplacement des ampoules anciennes par des leds est déjà bien avancé sur la commune et les lampes installées baissent d'intensité une partie de la nuit. Il s'agit de terminer ce renouvellement et de moderniser le réseau pour pouvoir passer à l'étape suivante : éteindre une partie du réseau pendant une partie de la nuit. Cela est déjà appliqué sur Grésin et Saint Maurice. Sur le centre-bourg, il faut allier ce souci d'économie avec les impératifs de sécurité, ce débat nécessitera concertation et sans doute expérimentation, mais il est devenu inévitable.

La sobriété énergétique n'est qu'une partie de la réponse à la crise : le territoire de l'Avant-Pays Savoyard s'est doté d'une stratégie de « territoire à énergie positive », et la commune peut contribuer à produire de l'énergie renouvelable. C'est déjà le cas de notre centrale hydro-électrique, qui vient d'être rendue plus performante par les investissements de son nouvel exploitant. Notre forêt communale contribue à la production de « bois-énergie ». Enfin en matière de projets de production photovoltaïque soit en toiture, soit au sol, la commune entend bien mettre à profit les sites identifiés comme favorables.

Les arbitrages budgétaires seront difficiles, car il nous faut dans le même temps honorer nos engagements en matière de sécurisation des déplacements et de revitalisation de notre centre dans le cadre de la démarche « Petite Ville de Demain ».

Nous essayons ensemble de nous adapter au nouveau contexte mais sans renoncer aux services attendus par la population : nous n'envisageons pas, comme certaines collectivités, de fermer des équipements utiles, mais il faut que la discipline collective nous permette d'atteindre la sobriété nécessaire.

De même, nous n'avons pas voulu remettre en cause les illuminations qui apportent un peu de lueur en cette fin d'année. Nous venions d'investir dans de nouvelles décorations qui ont pour particularité d'être peu consommatrices, puisque reposant sur la technologie LED. Nous les avons donc déployées et les retours de satisfaction nous donnent raison.

Avec ce signe positif, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une nouvelle année 2023 abordée si possible dans la confiance.

Travaux - Prévention des risques

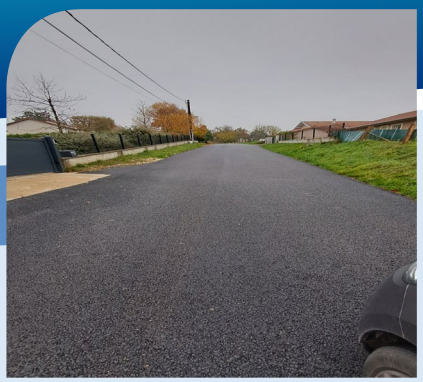

Réseau routier :

L'entreprise Eiffage a refait le revêtement et les caniveaux de la première partie de la route de Layat allant du Carrefour du Chemin des 4 Pierres à celui de Combaz Gilly. La partie basse allant du Chemin des 4 Pierres à la route de Bas Bachelin, et la route de Joudin allant de la zone du Jasmin au Carrefour de la Montée de la Croix seront programmées dans les années à venir. Le Chemin du Carré est programmé dès la fin des gros travaux dans le lotissement les Balcons de Chartreuse. Comme toutes les années une opération de point à temps a été réalisée courant juillet.

Éclairage public et dans bâtiments communaux :

Dans le cadre des économies d'énergie la commune continue le renouvellement des lampes à iodure sodium.
Cette année c'est le centre bourg, allant du Carrefour de la Bouverie en passant par la place du Pont, la Rue du Centre, la Place des Tilleuls, la place de l'Église et la rue des Juifs, qui a vu le remplacement des lampes consommatrices d'énergie par des lampes LED.
Pour parfaire ce travail, la mise aux normes des vingt armoires électriques de l'éclairage public sera réalisée.
Quatre le sont, trois nécessitent une remise en état, douze nécessitent une mise aux normes avec mise en place d'une horloge astronomique. Cette opération permettra l'arrêt de l'éclairage certains moments de la nuit.
Dans certains bâtiments communaux le remplacement des lampes défectueuses est fait par des lampes LED, notamment à la mairie.
Cela à été fait à la salle polyvalente pour le hall d'entrée et les spots de la scène.

L'abribus :

Dans le cadre des transports scolaires la Région AURA met à disposition des abribus. L'entreprise Rondino a livré et monté l'abribus devant la salle polyvalente. Les étudiants allant au lycée à Pont de Beauvoisin ou Chambéry et les usagers de la ligne Aoste Chambéry pourront attendre leur bus à l'abri. Pour éviter de gêner les bus desservant ces lignes, le stationnement est interdit devant et de part et d'autre de l'abribus.

Sécurisation des entrées de ville et du centre Bourg :

Dans le cadre de la sécurisation des entrées de Ville et du centre bourg, le travail avec les cabinets Arter, Epode et la Maison technique du département s'est poursuivi pour voir des propositions naître. Les priorités qui ressortent sont : La sécurisation de la rue des Écoles allant de la rue du Faubourg à la place Jean Moulin et le délestage de la rue des Juifs par l'étude d'un sens de circulation.

Club ados «Le Chalet» :

Dans le cadre de l'amélioration de l'isolation du bâtiment servant actuellement au Club Ados le remplacement des menuiseries bois a été fait par des portes et baies vitrées en PVC. Un devis pour l'encapsulage ou le désamiantage du bâtiment a été pris en compte.

Travaux - Prévention des risques (suite)

Des investissements réalisés aux services techniques :

Un mini tracteur a été acheté pour remplacer l'ancien, livré par les établissements BOUVIER et il a été mis en service. Un fourgon d'occasion a été acquis afin de remplacer l'ancien qui ne répondait plus aux critères du contrôle technique et avec un coût de remise en état trop élevé. L'aménagement intérieur sera réalisé par les services techniques.

De nombreux travaux ont été ou seront réalisés par les services techniques :

L'aménagement au rez de chaussée du bureau de la directrice de l'école maternelle, peinture des murs, remplacement des dalles au plafond, et le remplacement des néons par des carrés LED. La réalisation de bancs avec casier pour les chaussures dessous pour l'école maternelle. Après l'abattage d'arbres menaçant pour le camping, le grillage sera réalisé. Peinture des portails du cimetière. Réfection d'une cloison et réparation d'un store dans l'annexe de l'école élémentaire.

Décorations de Noël :

L'année dernière la place de la Mairie et notre centre-bourg avait retenu une attention toute particulière. Cette année, c'est le parc de la mairie qui se voit parer de décorations de Noël : boite aux lettres pour le père Noël, magnifique traîneau et ses rennes, arches réalisées par les services techniques, des étoiles, des paquets cadeaux un beau sapin , la crémaillère sous les escaliers de la mairie et les boules des marmousets. Venez les découvrir jusqu'au 16 Janvier 2023. Les services techniques, le conseil municipal jeunes, les enfants des marmousets et des élus, ont réalisé une grande partie de ces décorations ainsi que la réparation de guirlandes.
Enfin, vu le contexte actuel, la Mairie a investi dans des guirlandes et décors led, peu énergivores et a mis en place une horloge.

Travaux programmés Hiver 2022-2023 :

- Remplacement canalisation évacuation des eaux de pluie lotissement Pré Mercier
- Remplacement d'un tampon route de Yenne
- Remise aux normes et pose d'horloges astronomiques dans les armoires électriques
- Salle polyvalente remplacement de l'éclairage normal par de l'éclairage LED
- Encapsulage ou désamiantage du chalet qui sert au club ados
- Chemin du carré, un revêtement provisoire sera fait en attente de la fin des gros travaux

Travaux - Prévention des risques (suite)

Fleurissement :

Le jury du fleurissement a fait le compte rendu de son passage cet été dans la commune en nous signalant les points forts et les points faibles et les améliorations à apporter. Le palmarès vient d'être publié : la commune de Saint Genix les Villages recevra un prix au titre des bâtiments publics pour la mairie. Le programme 2023 est en cours d'élaboration.

Cantine Maternelle

Au regard de la situation (voir page 9, scolaire)

Historique du projet :

Juin et Juillet 2022 : Réalisation d'un cahier des charges pour la construction d'une cantine à l'école maternelle

Réunion avec l'ancien directeur de l'école Maternelle, des agents de cantine, deux parents d'élèves, des maires délégués, de l'adjointe aux Affaires Scolaires , et de l'adjoint aux Travaux afin de consulter toutes les entités concernées

Envoi de l'appel d' Offres avec cahier des charges pour trouver un architecte

C'est le cabinet VARIO architecture de Sarcenas dans l'Isère qui a été retenu. Nous l'avons rencontré le Jeudi 6 Octobre. Le 14 Novembre une commission d'appel d'offres élargie s'est réunie pour étudier le dossier présenté. L'approche des enjeux environnementaux et architecturaux et la mise en place du planning ont été les points essentiels discutés et validés. A partir d'un diagnostic en fin d'année, la cantine pourrait être opérationnelle à la rentrée 2024.

La secheresse à Saint-Maurice de Rotherens

La sécheresse de cet été nous a fait prendre conscience qu'il fallait préserver au maximum le réseau d'eau potable communal. Sur Saint Genix sur Guiers et Grésin, le maillage du réseau aide à faire face. À l'exception du hameau du Mollard, maillé depuis peu avec le réseau du Palluel, la commune déléguée de Saint-Maurice-de-Rotherens est exclusivement desservie par le puits des Rives. Or, cette réserve a considérablement baissé durant cet été 2022, si bien que, début septembre, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Thiers, gestionnaire de notre réseau d'eau potable, a été contraint de compléter le niveau du réservoir part un camion de 50 m3 d'eau en provenance de la commune déléguée de Saint-Genix-sur-Guiers.

Dès la fin du printemps, la préfecture a alerté la population et pris diverses mesures afin de garantir la ressource en eaux : arrêtés plaçant successivement le territoire Guiers-Chartreuse en état de vigilance, d'alerte, d'alerte renforcée puis de crise.

Depuis l'arrêté plaçant notre territoire en état d'alerte, les bons gestes ont été affichés sur certains lavoirs et/ou fontaines de la commune. Les consignes n'ont malheureusement pas toutes été respectées.

Si une nouvelle sécheresse sévissait l'année prochaine, la mairie déléguée de Saint-Maurice-de-Rotherens se verrait contrainte de fermer les lavoirs et fontaines publiques. Aussi, nous invitons les habitants à faire des réserves d'eaux de pluie cet hiver pour pouvoir arroser leurs jardin et fleurs l'été prochain.

Zoom sur...La forêt communale

La forêt communale de la commune nouvelle de Saint-Genix-les-Villages est exclusivement située sur le territoire de la commune déléguée de Saint-Maurice-de-Rotherens. Elle représente 219.77 ha, soumis au régime forestier, ce qui signifie que la forêt est susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution.
Les communes déléguées de Saint-Genix-sur-Guiers et de Grésin possèdent quelques surfaces boisées qui ne sont pas soumises au régime forestier car elles ne remplissent pas les critères.
Le régime forestier est un régime juridique visant à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine forestier des collectivités territoriales et de l'État.
Il existe, en outre, une forêt sectionnale dite de Mollard Rocheron rattachée à la commune déléguée de Saint-Maurice-de-Rotherens bien que située sur la commune limitrophe de Gerbaix. Elle représente une surface de 7,90 ha. Elle a été intégrée dans l'aménagement de la forêt communale (parcelle 12).
La forêt communale de Saint-Maurice-de-Rotherens est divisée en 10 parcelles forestières sur 6 tènements. Un document d'aménagement pour une durée de 20 ans (période 2015-2035) a été élaboré par les services de l'ONF. Il traduit les enjeux sur différentes fonctions de la forêt, programme les travaux forestiers et les coupes de bois.
On trouve deux types de plantations dans cette forêt :
- des plantations de résineux sur les parcelles 6-7-9-10-11
- des plantations de feuillus (chêne, châtaignier, frêne, tilleul, merisier) sur les parcelles 1-2-3-8-12 occupant 114 ha.

EXPLOITATION DE LA FORÊT

Les douglas arrivant à maturité c'est-à-dire des arbres de 35 à 40 m de hauteur passent en coupes de bois, programmées dans le document d'aménagement. Des coupes d'éclaircie concernant des résineux souffrant de la sécheresse sont quelquefois réalisées.
Les feuillus plantés dans les intervalles des résineux sont exploités par les coupes d'affouage.
La programmation pour les coupes de résineux est prévue jusqu'en 2035. Chaque année, un état des lieux est réalisé par le technicien de l'ONF en charge de la forêt communale, pour déterminer si une vente doit avoir lieu. Les ventes donnent lieu à des enchères publiques.

LES TRAVAUX EN FORÊT

Un crochetage de la ronce dans les parcelles 9 et 10 récemment exploitées a été réalisé cette fin d'année au moyen d'un râteau scarificateur. Il doit favoriser la régénération naturelle du douglas.
Un programme de plantation de cèdres de l'Atlas a été lancé parcelle 10, le long du chemin de Maupas, dans un tènement laissé libre suite à une coupe de bois. Cette nouvelle essence a été sélectionnée par les services de l'ONF car plus susceptible de s'adapter aux changements climatiques. Ce projet a pu bénéficier de subventions de l'État (au titre du plan de relance) et du Conseil Savoie-Mont-Blanc.
La construction d'une piste est envisagée pour accéder à la parcelle 2 dite « la Boissière » pour sortir du bois de feuillus pour l'affouage ou pour du bois énergie.
D'autres travaux peuvent être proposés par les services de l'ONF : entretien des pistes forestières, entretien du périmètre et du parcellaire (bornes forestières, placards de numérotation des parcelles, entretien des sentiers, ...)

Zoom sur...La forêt communale (suite)

LES AFFOUAGES

Chaque année, des parcelles de bois sont réservées pour l'affouage, qui permet à chaque habitant résidant dans la commune nouvelle de couper son bois et de le débarder pour son chauffage personnel. Ce travail nécessite d'être détenteur de matériels appropriés pour couper le bois (tronçonneuse), le débarder et le transporter (tracteurs et remorques, …). Parfois, la parcelle est difficilement accessible !

Pour l'obtention d'un lot, l'affouagiste doit s'inscrire en mairie déléguée de Saint Maurice de Rotherens durant le mois d'octobre (coût de l'inscription : 60€). En novembre, avec l'aide de l'ONF, un tirage au sort permet d'attribuer un lot à chaque affouagiste. Les bois doivent être coupés dans l'année, suivant les directives et le règlement remis par l'ONF et la commune.

LES PROMENADES EN FORÊT

Plusieurs endroits de la forêt communale sont des lieux fréquentés par les promeneurs locaux, les ramasseurs de champignons, les pèlerins de Saint-Jacques et les touristes.

La commune propose également le circuit des Balcons de Saint Maurice, ponctué de nombreuses découvertes historiques (Château de Mauchamp et tour de Conspectus) et qui offre de superbes panoramas depuis le point de vue des Fils surplombant le Rhône ou le Belvédère des Crozets donnant sur la vallée du Guiers. Ce circuit permet de découvrir quelques pierres curieuses comme la Pierre qui vire, la Pierre chapotée ou la Pierre du mulet.

Ses sentiers sont également empruntés par les vététistes parcourant les Chemins du Soleil qui relient le Lac Léman à la Mer Méditerranée.

Une rentrée placée sous le signe de la nouveauté

Mmes Eteno-Dondia et Berthet ont pris la succession, respectivement de Monsieur Lapierre et Mme Deplante à la direction de nos deux écoles publiques.
Bienvenue à elles !
Entourées des équipes enseignantes, ATSEM, AESH et intervenants municipaux, nos élèves ont fait leur rentrée le jeudi 1 septembre 2022.
88 élèves ont été accueillis à l'école maternelle 123 Soleil répartis en 4 classes.
165 élèves pour l'école élémentaire répartis en 8 classes.

Diverses activités ont déjà eu lieu sur ce trimestre : cinéma, permis piéton, semaine du goût et spectacles. Un retour à la « normale » apprécié avec un protocole sanitaire allégé.

Zoom sur le courseton de l'école élémentaire les Couleurs du Guiers

Chaque année, notre intervenant sportif essaie de mettre en place un cross. Avant la période Covid, un cross inter-écoles se déroulait et permettait à tous les écoliers de partager un temps sportif et convivial. Cette année encore, les conditions n'étaient pas remplies pour la reprise de ce cross inter-écoles qui sous-entendait une logistique importante et une météo clémente.
Jean-François Clavel, en accord avec l'équipe enseignante s'est donc orienté sur un courseton le jeudi 20 octobre.
Un parcours de 330m a été mis en place et serpentait toute l'enceinte de l'école. Les CP-CE1 sont passés le matin avec au choix deux temps de courses et l'après-midi, les CE2-CM1-CM2 se sont prêtés à l'excercice avec au choix trois temps de courses.
Tous les élèves ont été ravis et sont repartis avec un diplôme de participation.

Scolaire - Jeunesse - Sport (suite)

Point sur la cantine

Les effectifs cantine ne cessent d'augmenter au fur et à mesure des années. Cette rentrée encore, le nombre d'inscriptions a augmenté, notamment sur l'école 123 Soleil où environ 80% des effectifs déjeûnent à la restauration scolaire.
Pour rappel, l'ensemble de nos rationnaires se rendaient au foyer logement « les Terrasses » avant la période Covid. Notre salle a une capacité de 200 rationnaires. Depuis maintenant deux ans, à cause des différents protocoles sanitaires à mettre en place, nous avons redéployé en plusieurs lieux nos demi-pensionnaires.
Désormais, les protocoles sanitaires sont assouplis mais étant donné le nombre d'inscrits à notre service cantine, la seule salle du foyer ne permet pas de tous les accueillir.
Une fois n'est pas coutume, la salle de motricité de la maternelle a été transformée en salle de cantine.
Cette situation provisoire, risquant de perdurer dans le temps, la Mairie a donc lancé le projet de construction d'un bâtiment cantine dans l'enceinte de l'école maternelle.
(Pour le projet, voir pages 5, travaux.)

Des temps festifs pour nos jeunes

Avec des protocoles plus allégés, nos jeunes ont pu bénéficier de temps conviviaux et festifs en cette fin d'année.
En effet, le sou des écoles publiques et l'Apel de Jeanne d'Arc ont pu renouer avec un goûter et spectacle offerts aux enfants pour l'un et un marché de Noël pour l'autre.
La maternelle 123 Soleil a eu la surprise d'avoir une visite du père Noël en cette fin d'année et a préparé de jolies cartes de voeux.
Les crèches les Petits Pas et Grésin'ours ont aussi préparé un moment festif et convivial avec les enfants et leurs parents.
Le centre de loisirs les Marmousets, s'est quant à lui lancé dans de belles créations pour décorer leur centre ainsi que le parc derrière la Mairie et un goûter leur a été offert.
Enfin, nos demi-pensionnaires ont bénéficé d'un repas de Noël élaboré par la cuisine centrale le jeudi 15 décembre. Nos animatrices cantine ont, pour l'occasion réalisé de jolies décorations dans nos deux salles de cantine. Chacun est reparti avec des papillotes et clémentines.
Nous souhaitons donc de bonnes fêtes de fin d'année à nos jeunes : petits et grands !

Conseil Municipal Jeunes

Une rentrée bien chargée pour nos jeunes élus CMJ

La cérémonie du 11 novembre

A chaque cérémonie, nos jeunes refont un point historique en séance. Au programme : la première guerre mondiale, la mise en place d'une collecte en faveur de L'Œuvre nationale du Bleuet de France et la lecture de deux textes.
La collecte a rapporté 117€ cette année.
Nos jeunes, tous présents, ont donc lu en hommage à nos soldats tombés au front, un texte d'un auteur inconnu et un autre « La lettre » de Didier Venturini, auteur reconnu chambérien.

La mise en place d'une collecte de bouchons en faveur de l'association Coeur2Bouchons.

Les conseillers jeunes avaient retenu l'idée d'une collecte de bouchons pour aider les personnes en situation de handicap. Ce projet s'inscrivait dans le volet social de leurs idées de campagne l'année dernière.
L'association Coeur2Bouchons a pour but de participer au financement : de l'acquisition d'équipements spécifiques pour personnes handicapées, de l'aménagement de l'habitat en matière d'accès, de mobilité… et de l'aménagement de véhicule en poste de conduite et de transport.
Coeur2Bouchons est un réseau fonctionnant avec 100% de bénévoles.
Notre antenne locale est située à Aix-les-Bains.
Vous trouverez donc une affiche réalisée par notre CMJ ainsi qu'un carton de collecte dans les 3 écoles de notre commune et au sein de la Mairie.
Pour savoir quels bouchons sont concernés par la collecte, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : **coeur2bouchons.fr/types-de-bouchons/**

La collecte aura lieu jusqu'au 9/01/2023. La Mairie se chargera d'acheminer la collecte à l'association.
Merci de soutenir cette initiative de nos jeunes élus et l'association Coeur2Bouchons.

La participation aux décorations de Noël pour embellir notre commune.

Cette année encore, nos jeunes ont souhaité participer activement aux décorations de Noël. Ils ont réalisé des boules de Noël avec des couvercles de pots et de la résine pour décorer le sapin posé dans la fontaine du parc de la Mairie. Et recyclage oblige, nous nous sommes lancés dans la confection de guirlandes avec des capsules usagées de café, vous les retrouverez un peu partout sur les barrières de notre centre-ville.
Lundi 5 décembre, nous avons lancé les illuminations sur notre commune, en présence de ceux qui ont participé à ces décorations manuelles : les enfants du CMJ, le personnel des Marmousets et les Services Techniques de notre commune. Merci à eux pour leur implication.

Petit zoom supplémentaire : vous pourrez découvrir des pots décorés (petit ramoneur, couple de savoyards et vache), n'hésitez pas à consulter le site de la créatrice : **www.potine-creation.fr**

Conseil Municipal Jeunes (suite)

La découverte de notre commune par le biais du circuit de la cité du gâteau.

Souvent, nos jeunes ne connaissent pas beaucoup l'histoire de notre commune. Et pour que ce soit plus ludique, rien de mieux que de le faire en plein air.
Le circuit de la cité du gâteau, proposé par l'Office du Tourisme répond parfaitement aux questions des enfants.
Au programme : déambulation dans les rues de notre commune à la recherche d'indices et de points historiques.
A la fin du circuit, nos jeunes avaient donc pris connaissance de lieux historiques de notre commune ainsi que la recette du gâteau de Saint-Genix. Et pour finir avec une touche de gourmandise : ils ont dégusté une part de ce gâteau.

Finances

Afin de mieux préparer les années à venir d'un point de vue budgétaire et surtout pour nous permettre d'intégrer au mieux les différentes problématiques économiques que nous rencontrons dans la période actuelle nous avons sollicité l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) afin d'obtenir une analyse financière poussée de notre commune.
Le 10 octobre dernier un intervenant AGATE est venu nous présenter ce rapport. C'est à la fois une analyse de la situation des 2 dernières années mais surtout une perspective de l'évolution de notre situation budgétaire sur les prochaines années et ce jusqu'en 2026.

Nos ressources :
Suite aux différentes réformes fiscales des dernières années, la ressource provenant du foncier bâti devient la principale ressource fiscale d'une commune. Jusqu'à maintenant le conseil municipal a fait le choix d'une modération fiscale. Les taux d'impositions n'ont pas été augmentés. L'étude confirme cela puisque l'indicateur concernant l'effort fiscal des habitants est nettement plus faible à St Genix les Villages que sur des communes équivalentes.
Les réformes fiscales sont compensées par l'Etat mais le montant de la compensation n'est pas systématiquement indexé dans le temps.
Lors de la création de la commune nouvelle nous avons bénéficié d'une garantie de montant sur certaines dotations de l'état. A partir de 2023 cette garantie de montant s'arrête et nous nous attendons à une baisse de 15 000€
Sur la période allant de 2019 à 2021 les dotations et allocations perçues de l'état ont baissé de 13%.

Nos dépenses :
L'évolution de nos dépenses d'ordre général progresse fortement notamment sur les points d'entretien et maintenance, sur les frais de repas de cantine compensés par la commune pour les familles (hausse de la tarification appliquée par la cuisine centrale non totalement répercuté sur les parents d'élèves) mais aussi et principalement sur les charges liées aux dépenses d'énergie.
Le recours au nouveau prêt en 2020 pour le gymnase n'a pas alourdi nos dettes puisque sur la même période d'anciennes créances arrivaient à terme. Le remboursement du nouvel emprunt est simplement venu en remplacement d'autres. Les prochaines extinctions de dettes arriveront en 2027 puis plus nettement en 2030. En l'absence d'une augmentation significative des ressources, c'est à ce moment-là que la commune retrouvera une nouvelle capacité de financement.

Dans la projection faite, à partir de 2023 nous constatons que l'épargne dégagée sera juste suffisante pour couvrir les engagements/charges de prêt qui sont durablement stabilisées jusqu'en 2027/2030.
En l'absence d'ajustement, soit de nos ressources, soit de nos dépenses nous seront contraints de limiter nos futurs investissements annuels à 200 000€. A titre de comparaison sur les 2 dernières années les enveloppes allouées aux nouveaux projets se situaient plus entre 400 000€ et 600 000€.
Pour ne pas dégrader notre situation financière et nos ratios de solvabilité, Agate nous conseille de ne pas avoir recours à de nouveaux emprunts sur la période à venir. Ce rapport met en évidence que bien que sur les années précédentes les ratios de gestion sont restés très favorables, nous allons devoir faire face à de fortes contraintes sur nos futurs programmes d'investissement.

La prochaine préparation du budget 2023 aura pour mission de trouver des solutions réalisables et raisonnables sur la réduction de nos dépenses et/ou d'augmentation de nos ressources pour nous permettre de dégager suffisamment pour les dépenses d'investissement à venir.

Informations et projets

Recensement de la population 2023

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement

Cette année, la commune de Saint-Genix-les-Villages réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements…

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr.**

Vidéoprotection

Comme vous le remarquerez à l'entrée du village, des panneaux indiquent que la commune est sous vidéo protection. Ces panneaux concernent les communes déléguées de Saint Genix sur Guiers et de Grésin, opérations programmées en première phase. Toutes les caméras prévues ont été posées et fonctionnent. Elles ont permis de résoudre plusieurs incidents qui se sont déroulés sur la commune. Le retour d'expérience sur l'objectif principal de ce système, prévenir les actes d'incivilité qui vont à l'encontre du mieux vivre ensemble dans notre commune, est donc positif.

Au cours de l'année 2023, un point sera fait pour une éventuelle extension en complément de la pose prévue à Saint Maurice de Rotherens, programmée en seconde phase

Ecowatt

Sur les risques liés aux consommations d'électricité et leur prévention, la mairie vous conseille :

- de télécharger l'application (pour mobiles) ECOWATT
- ou de consulter le site internet www.monecowatt.fr

Environnement et développement durable

Rénovation de la centrale Hydroélectrique de Saint-Genix

Il y a un an, la centrale hydroélectrique, située sur les bords du Guiers, a retrouvé un nouvel exploitant, la Société Hydro73 qui a entrepris des travaux afin d' optimiser la production.
1,5 millions d'euros ont été investis dans plusieurs postes, depuis la prise d'eau jusqu'à la nouvelle génératrice elle-même. La centrale est de nouveau en service depuis le 10 novembre 2022 et la puissance maximale ciblée de 375 kW a été atteinte.

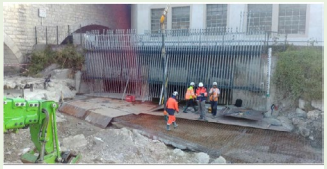

Figure 2 Réalisation radier + blindage en acier

Figure 1 Batage du pieu de la drome

Centrale photovoltaïque au sol

Une étude de faisabilité sur la création d'un parc de production d'électricité photovoltaïque est en cours sur un site que la commune de Saint Genix les villages et les services de l'État ont identifié comme favorable.
Cette démarche s'inscrit dans le plan de relance écologique

Dans un contexte de production d'énergie maîtrisée et décarbonée, cette implantation est un réel enjeu pour notre territoire. L'énergie produite pourrait couvrir une partie importante de la consommation électrique communale.

Hausse des prix du gaz et de l'éléctricité

La commune, comme toute autre collectivité n'est actuellement pas protégée par un bouclier tarifaire, ainsi nous nous attendons à subir une hausse significative des coûts de consommation.
Pour exemple, concernant le gaz, le nouveau marché passé en groupement d'achat nous annonce une hausse du prix pouvant aller jusqu'à plus de trois fois le prix connu en 2021. Ce poste pourrait représenter un surcoût de 80 000 €pour 2023

Concernant l'électricité, un ancien marché toujours en vigueur, nous protège pour 2023 mais il existe une réelle incertitude du prix d'achat pour 2024.

Forte de ces informations la commune a engagé des réflexions sur les économies pouvant être faites.
La sobriété énergétique du patrimoine est un enjeu majeur mais il se fera sur le long terme, à plus courte échéance la révision des horaires de plage d'éclairage public sera entreprise.

Syclum simplifie le geste de tri : emballages et papiers tous dans le même panier ! A partir du 1er janvier 2023, finies les hésitations et les erreurs de tri…une seule consigne : 100% des emballages et des papiers se trient. A partir de fin 2022, les habitants du territoire de SYCLUM, comme tous les français, seront concernés par la simplification des consignes de tri.
Il n'y a plus qu'une seule question à se poser :

est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, il se trie ! Mais qu'est-ce qu'un emballage ? un emballage c'est ce qui contient le produit au moment de l'achat. Il est nécessaire car il sert à conserver et à protéger un produit, qu'il soit alimentaire ou pas. Il sert également à le transporter et éviter que le produit s'abîme. Enfin, un emballage sert à informer le consommateur : informations nutritionnelles et allergènes, informations d'utilisation.
Plus de déchets à trier : Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes… en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le conteneur jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.

Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.
Comment cela se concrétise ?
Sur les points de tri, les ex-colonnes jaunes et bleues ne seront plus différenciées. Vous pourrez y déposer indifféremment vos emballages et vos papiers en mélange.
Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !
La réduction des déchets et le recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco-conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Dans ce contexte, nous, les consommateurs, jouons un rôle primordial.
Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Affaires sociales et santé

Bien vieillir à Saint Genix les Villages

Plusieurs associations locales et établissements sont mis en place pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, apportant des services de qualités répondant à leurs besoins.

- ADMR :
Association du Services à domicile :
Adresse : Route de Pigneux 73240 Saint-Genix-sur-Guiers
Téléphone : 04 76 31 72 48
L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Elle accompagne et aide les personnes (seniors en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, enfant ou adulte ou après une hospitalisation, une maladie ou un accident) dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide aux déplacements et à la mobilisation, aide à la toilette, l'habillage, course, repas…)

- HAD : hospitalisation à domicile :
L'hospitalisation à domicile (HAD) est une alternative à l'hospitalisation. Elle permet d'assurer à votre domicile des soins médicaux et paramédicaux.
Seul un médecin hospitalier ou votre médecin traitant peut vous orienter vers l'HAD, sur prescription médicale. Une évaluation de votre situation est réalisée par l'équipe soignante de l'établissement pour s'assurer de la faisabilité de la prise en charge. (Elle est prise en charge à 80% par l'assurance maladie comme toute hospitalisation, sauf pour les personnes qui sont prises en charge pour une affectation de longue durée), et fixer les conditions matérielles requises par le projet soins (par exemple : lit médicalisé…)

- L'accueil en résidence autonomie « LES TERRASSES » :
Adresse : 95 chemin de la Villa des Pins 73240 - Saint-Genix-sur-Guiers
Téléphone : 04 76 31 81 44
La résidence accueille toutes les personnes autonomes après avoir remplie un dossier qui passe devant un comité d'attribution afin de valider l'admission et un avis médical est demandé pour justifier de l'autonomie de la personne âgée (GIR 5-6).
Un logement privatif est mis à disposition avec possibilité d'installer le téléphone et la télévision. Le résident pourra bénéficier des espaces collectifs

- Résidence « LES FLORALIES » :
Adresse : 95A Chemin de la Villa des Pins – 73240 Saint-Genix-sur-Guiers
Téléphone : 04 76 31 81 44
La maison de retraite publique, médicalisée, habilitée à l'aide sociale, est un EHPAD de 59 place et dispose d'une unité Alzheimer de 15 places. Il propose un hébergement temporaire d'une place, un accueil de jour de six places.

- CPAS : Centre polyvalent d'Action Sociale :
Adresse : immeuble La Tissandière – 50B Route du stade - 73240 Saint-Genix-sur-Guiers
Téléphone : 04 76 31 60 42
Service Personnes âgées Personnes handicapées : 04 56 42 43 04
Service cohésion sociale : 04 76 31 51 93
Assistante sociale : Aurélie THOUVENOT : 04 76 31 51 95
Le CPAS assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen. Comme par exemple, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui est une aide destinée aux personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus :
En établissement d'accueil, elle permet d'acquitter tout ou partie du tarif dépendance de la structure dans laquelle la personne est hébergée, à l'exclusion des frais d'hébergement et de soins.
A domicile, elle permet de financer des aides techniques et humaines pour compenser la perte d'autonomie.

- Maison France Services :
Adresse : 126 Place des Tilleuls 73240 Saint-Genix-sur-Guiers
Téléphone : 04 76 31 51 88
La maison de services peut accompagner les personnes dans toutes les démarches administratives du quotidien, elle peut orienter les personnes vers les partenaires ou services compétents selon vos demandes et besoins.

Repas des ainés

Après les années COVID, nos ainés ont pu se retrouver cette année pour partager un moment convivial : le dimanche 4 décembre pour Grésin et St Maurice-de-Rotherens, le dimanche 11 décembre pour Saint Genix-sur-Guiers.

Affaires sociales et santé (suite)

Forum « Avancer avec l'âge en Avant Pays Savoyard : Grandir et vieillir ensemble »

Au vu succès des deux premières éditions du forum le 10 octobre 2019 à Domessin et le 4 octobre 2021 à Novalaise, les associations, institutions et professionnels volontaires engagés auprès des personnes âgées et des personnes qui les accompagnent ont décidé de se mobiliser à nouveau et d'organiser un troisième forum « Avancer avec l'âge en Avant Pays Savoyard : Grandir et vieillir ensemble » le lundi 3 octobre 2023 à la salle des fêtes de saint Genix sur Guiers, sur la journée.
Au programme des stands d'informations, des animations, des échanges et un spectacle de théâtre. Ce forum gratuit, destiné aux seniors, aux aidants familiaux et aux professionnels, sera un temps fort à ne pas manquer ! Informations complémentaires auprès du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la Maison Sociale du Département 04 56 42 43 03.

Voir la vidéo de la 1ere édition sur le site du Département de la Savoie : https://www.savoie.fr/web/sw_45754/forum-avancer-avec-l-age-en-avant-pays-savoyard

Activité économique

Photographe professionnelle : **Lavanya Ka - Marjorie**

Voilà 10 ans que Marjorie sillonne la région Rhône Alpes pour photographier les familles et partager avec les mariés leur belle journée de bonheur. Photographe du ressenti et de l'émotion, elle vous offre une occasion unique de saisir des moments hors du temps (grossesses, naissances, …) et d'immortaliser l'instant avant qu'il ne s'échappe…
Si vous aimez son travail, si vous cherchez une photographe à l'écoute, qui fait son métier avec passion, alors n'hésitez pas :
Envoyez-lui un petit message : contact@lavanya-ka.com
Appelez-la pour parler de ce qui vous plairait au 06 05 03 61 66 ou venez la rencontrer en chair et en os au 81 rue des écoles, 73240 Saint-Genix-les-Villages.
Vous cherchez une idée originale pour faire plaisir à vos proches ? Marjorie propose des cartes cadeaux !
www.lavanya-ka.com

Estheticienne : **Amour de soi – Audrey Biard**

Faut-il encore présenter Audrey ?
Lauréate de notre programme Mon Centre Bourg A un Incroyable Commerce (MCBAIC), nous parlions d'elle dans notre précédent bulletin municipal. Nous sommes heureux qu'elle exerce aujourd'hui son métier dans notre village.
Prendre un rendez-vous avec votre institut de Beauté Amour de Soi, c'est s'offrir un soin des ongles mais également toute une gamme de soins bien-être, soins du visage ou du corps , épilation… Audrey est partenaire de Phyt's, ne travaille qu'avec des produits naturels. Une occasion spéciale ? Audrey vous propose également le maquillage ! Bref, vous l'avez compris, si vous souhaitez vous faire chouchouter, réservez vite !
Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30, Le samedi de 8h à 12h
Fermé le mercredi
- Par téléphone : 04 76 66 07 86
- Sur la plateforme en ligne : amourdesoi99.booksy.com

Petites villes de demain

En préambule, nous tenons à remercier notre ancienne cheffe de projet, Victoria RAVANEL CHARVET pour son implication et la grande qualité du travail fourni pour notre Petite Ville.
Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau parcours professionnel et toute la réussite qu'elle mérite dans ses nouvelles fonctions.

Durant les derniers mois, nous avons continué le programme Petites Villes afin de constituer notre boîte à outils au service de notre territoire. Celle-ci doit nous permettre de répondre aux enjeux actuels et futurs de notre bourg en proposant une offre de services sur-mesure.
Notre objectif est de signer dans les prochaines semaines la Convention cadre qui reprendra les engagements des différents partenaires pour la période 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Nos orientations :
- Lutter contre la vacance commerciale
- Repenser un centre accessible
- Revaloriser les ensembles patrimoniaux et culturels
- Animer une dynamique de rénovation de logements au bénéfice de la qualité de vie des habitants, dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

Dans une logique de co-construction du projet Petites Villes de Demain, « par » et « pour » les acteurs du territoire, la commune s'est engagée dans la mise en place d'une participation citoyenne.
Divers ateliers participatifs, à destination des habitants, ont été réalisés.
Le dernier d'entre eux s'est déroulé le 23 septembre 2022, dans le cadre d'une balade urbaine dans les rues de Saint Genix, menée par AGATE. Il s'agit de déterminer ce qui est important pour les habitants, ce qu'ils aiment, n'aiment pas, ce qu'ils veulent améliorer.
Nous remercions chaleureusement les habitants qui ont participé. En tant qu'élus, nous déplorons cependant la faible participation.
Dans les grandes lignes, il ressort que les gens déplorent la fermeture des magasins en entrée de village, rue du Centre. Ils indiquent que Saint Genix est un village de caractère qu'il est important de valoriser.
Pour redonner envie aux habitants d'habiter dans le centre, il faut sécuriser l'espace public pour les enfants, faire revenir les magasins en développant l'offre. Attention toutefois à trop de piétonnisation, ce qui peut être fatal pour les commerçants qui ont besoin de stationnement à proximité.
Pour certains, il serait intéressant de déplacer le marché sur la Place de l'Eglise.
Il ressort qu'elle représente la place principale du village (lieu emblématique). Triste et peu aménagée, il est difficile pour les voitures de se croiser, difficile de s'arrêter et de discuter en groupe….il n'y a pas assez de places pour les piétons avec tout le stationnement.
Dommage que certains bâtiments emblématiques tombent en ruine… et que rien ne soit fait.
La Place des Tilleuls est appréciée pour La Maison France Services, le marché et le magasin de producteurs. Le stationnement n'est pas assez optimisé selon certains ; le manque de marquage au sol induit un stationnement anarchique.
Les habitants se sont ensuite rendus derrière l'Eglise, ont souligné la fierté d'avoir un cinéma dans leur commune ! A proximité la bibliothèque, il serait nécessaire de moderniser le lieu pour le rendre attractif aux plus jeunes (espace numérique, amélioration du lieu…).
La commune indique qu'il serait possible de répondre à un appel à projet sur le bâtiment pour aller chercher des financements.

Vie associative et culture

Première animation de l'été, le centième anniversaire du club de boules lançait une période estivale qui s'annonçait riche en événements. Les festivités de la fête nationale suivie par le marché de pays et l'incontournable fête du Mont Tournier l'ont confirmé.

Au mois d'Août, dans le cadre du « Festival des Nuits d'Eté », c'est un public nombreux qui est venu communier avec musiciens et acteurs. Les troupes ont fait voyager les spectateurs à travers le monde tout en découvrant des lieux proches.

Le dernier week-end d'Août, petits et grands ont pu apprécier les stands et les manèges de la vogue annuelle sur les bords du Guiers. Le dimanche, de nombreux boulistes ont participé au concours organisé par le club de Saint Genix. Ces manifestations estivales furent clôturées par un superbe feu d'artifice tiré sur les bords du Guiers .

Comme tous les ans à la veille de l'automne, le forum des associations de Saint Genix - Aoste a lancé la nouvelle saison. Ce sont 45 associations sportives, culturelles, sociales et de l'économie solidaire qui étaient représentées. C'est un public nombreux qui est venu découvrir l'éventail des activités proposées et s'inscrire pour l'année à venir.

Cela fait six ans que le deuxième dimanche d'Octobre tous les amateurs de randonnées pédestres se donnent rendez-vous pour participer à la « Praline buissonnière ». Organisée par la confrérie du gâteau de Saint Genix, elle a accueilli plus de 800 participants. Circuits pour tous les goûts et bien balisés, ravitaillements adaptés, convivialité et ambiance chaleureuse sont les éléments qui laissent encore augurer de belles éditions pour les années à venir.

Vie associative et culture (suite)

Le samedi 22 octobre 2022, le nouveau comité des fêtes de Grésin, récemment constitué, a organisé une balade nocturne suivie d'une petite restauration dont une soupe préparée par les membres du comité. Cette balade a connu un franc succès avec la participation de 150 personnes.
Un jeu de piste avec énigmes était organisé avec récompense à la clé. La météo était de la partie pour cette soirée. Une bonne dynamique pour cette première manifestation du nouveau comité.

Les marchés de Noël des écoles et la fête des lumières du comité des fêtes sont venus clôturer cette année 2022 placée sous le signe de l'échange, du partage et de la bonne humeur.

Notre bibliothèque poursuit son développement et ses projets.
En partenariat avec le réseau des bibliothèques de l'Avant pays savoyard nous avons participé à la journée «Bibliothèques en fête» fin novembre. C'est un public nombreux qui est venu découvrir toutes les animations autour du thème «A la découverte de l'Afrique». Réalisation de cartes, lecture de contes et apprentissage musical étaient au programme avant de clore cette superbe journée par le goûter traditionnel.

Théâtre, musique et danse étaient encore proposés lors de ce second semestre. Organisé par le comité des fêtes, la pièce de Feydeau « On purge bébé », interprétée par la troupe « Bruine rouge » a ouvert de belle manière la programmation. La municipalité l'a poursuivi en invitant, dans le cadre d'« Octobre rose », la troupe de la Compagnie Chapiteau Théâtre pour une représentation « d'Oscar et la dame rose », pièce délicate mais un hymne à la vie.
Synfonia a joué son traditionnel concert de Sainte Cécile devant de nombreux spectateurs enchantés et emportés par les superbes interprétations de musique de films
Dernier rendez-vous culturel de l'année, en partenariat avec l'espace Malraux, c'est une compagnie de danseurs qui est venu nous raconter le chemin du rock jusqu'au hip-hop.

Histoire : La Mairie

Histoire et descriptif de la Mairie

L'ancienne Mairie était située place des Tilleuls mais elle était trop petite et vétuste. À partir de la fin des années 60, le déménagement a commencé au 6, rue du Faubourg. Les services communaux ont étés complètement déployés dans cette maison de maître en 1982. On peut retrouver deux constructions de même type dans la commune déléguée de Saint-Genix-sur-Guiers, les deux se trouvent aux abords de la route de Yenne.
La date de construction de l'actuelle Mairie reste incertaine puisqu'elle est identifiée et cadastrée en 1700, or, la mappe sarde de 1752 ne fait pas figurer ce bâtiment sur son relevé.

Cet édifice est une bâtisse de type « maison dauphinoise » avec un toit à quatre pans en tuiles écailles et avec des pierres de tailles sur ses quatre angles. Il développe 1215 m² environ sur plusieurs niveaux dont deux habitables.

Le bâtiment connut au cours des siècles, plusieurs transformations aux goûts des époques successives.
Ainsi, des cheminées Louis XVI (cannelures, rosaces, cœurs, et urnes… sculptées dans le marbre) ornementées de trumeaux ; les volets intérieurs en bois et leurs systèmes de fermetures ainsi que la présence d'un âtre monumental situé dans le bureau de la comptabilité sont des témoins typiques du XVIIIème siècle mais ils auraient très bien pu être également construits au XIXème siècle.

Ces éléments côtoient des décors du XIXème siècle tels que deux tapisseries qui sont répertoriées à la liste des objets mobiliers classés à l'inventaire supplémentaire.

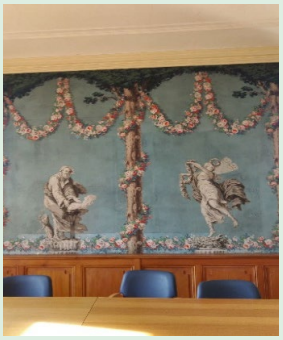

Histoire : La Mairie (suite)

La première est située dans ce qui est utilisé comme salle du conseil municipal et des mariages. Elle représente les quatre saisons.
La seconde se trouve dans un bureau attenant à la salle à manger au 1er étage. Elle évoque la vigne et le vin
Il subsiste également une fontaine dans la salle du guichet, un poêle, et au-dessus des portes, se trouvent des peintures sur papier vélin qui représentent des paysages.
Les plafonds et des carrelages semblent être typiques du style du XIXème siècle.

La maison initiale possédait deux parcs privatifs situés à l'avant et à l'arrière du bâtiment. Le portail de l'entrée principale a été déporté depuis le devant, côté rue du Faubourg à l'arrière du jardin, vers la route de Pont de Beauvoisin.

Avant l'aménagement de la route départementale de Pont de Beauvoisin, une petite route longeait la bâtisse et surplombait les anciennes murailles. Puis des maisons et des ateliers s'y sont greffés mais la plupart ont été démolies.

Dorénavant, sa vocation est d'accueillir les administrés et les touristes puisqu'elle est occupée par la Mairie depuis le début des années quatre-vingt et que ses caves sont utilisées par l'Office du Tourisme pour la scénographie du musée Mandrin.
Une rénovation intérieure des locaux de la mairie s'est déroulée jusqu'au début des années 90.

Histoire : La Mairie (suite)

Les occupants successifs de la bâtisse
Nous possédons peu de traces sur les premiers habitants de cette bâtisse depuis son édification.

A noter toutefois, l'occupation de cette demeure par Monseigneur Charles-François TURINAZ, archevêque d'Antioche de Pisidie, Evêque de Nancy et de Toul. Il naquit le 2 février 1838 à Chambéry et mourut le 19 octobre 1918. Il a été aussi évêque de Tarentaise de 1873 à 1882. Il lutta avec énergie contre les persécutions des catholiques par les lois anticléricales du début du XXème siècle. Il fut le farouche adversaire des inventaires, de la loi de séparation de l'Église et de l'État, et des associations culturelles (source : Wikipédia)
Puis, une branche de la famille de l'archevêque, les CHEYLUS, s'y est installée.
Guy CHEYLUS fût notamment interné aux camps de Buchenwald et Dora avant de disparaître en 1945.

Pour plus d'informations : voir l'ouvrage «1000 ans d'histoire de la Savoie – Avant-Pays Savoyard» Ed. Neva

Le maire,
l'équipe municipale et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs voeux
pour l'année 2023

Rendez-vous pour la cérémonie des voeux

- Le 7 janvier 2023
à Saint Maurice de Rotherens

- Le 8 janvier 2023
à Grésin

- Le 14 janvier 2023
à Saint Genix sur Guiers

État Civil Saint-Genix-les-Villages

Naissances

1er juillet	**Zoé, Céleste, Jeanne BORY**, fille de Nicolas, Jean-Marie BORY et Célie, Rachel, Marie GROSJEAN,
Le 06 juillet	**Iris, Francia, Jacqueline PERONNIER**, fille de Thomas, Rene, Samuel PERONNIER et Anaïs WOIMANT,
Le 06 juillet	**Jérémy, Benoît DURAND**, fils de Benoît, Eugène, Raymond DURAND et Cindy, Michèle, Monique LUGAZ,
Le 23 août	**Luna TROGLER**, fille de Steven, Paul, Joseph TROGLER et Sarah, Jacky VINCENDON,
21 septembre	**Lenzo DE ABREU**, fils de Emilie ROZET et Dylan DE ABREU (Grésin)
Le 21 septembre	**Paola BOURGEAT DA ROCHA**, fille de Maxime, Nicolas BOURGEAT et Barbara DA ROCHA,
Le 06 octobre	**Joana, Désirée MACHADO FONA LE MORILLON**, fille de Jorge, Miguel MACHADO FONA et Anaïs, Séverine, Marie-Ange LE MORILLON,
Le 14 octobre	**Shana GRENECHE**, fille de Brice, Georges, Léon GRENECHE et Estelle, Marina, Annie CUTTELINI

Mariages

16 juillet	**Damien LAMBERT** et **Odile MOREL-BIRON** (Saint Maurice de Rotherens)
16 juillet	**Christophe Etienne Mathieu LEMERCIER** et **Aline Laure Marie PREAU** (Saint Maurice de Rotherens)
30 juillet	**Quentin Antoine Valentin GUILLIER** et **Laure Florance HERVE**
06 août	**Pierre NODET** et **Noémie Geneviève SERVAUD**
17 septembre	**Mickaël Georges MARÉCHAL** et **Sandrine Cathy SANCHEZ,**
12 novembre	**Emerick Jérémy FOREST** et **Catalina Belen OLMEDO SALINAS**
20 novembre	**Sébastien CORMIER** et **Delphine DUMAS** (Grésin)

Décès

La liste des décès enregistrés inclut les résidents des établissements situés sur la commune, notamment l'EHPAD Les Floralies et la Résidence Autonomie Les Terrasses

09 juin	**Franck FONDIN,** 54 ans
28 juin	**Michel, Guy BESSIN**, 60 ans
05 juillet	**Maria FERNANDEZ LARINO Vve RIOS CERDAN**, 85 ans
15 juillet	**Jeanne Joséphine TREILLARD Vve CHAMPION**, 97 ans
17 juillet	**Albert Clément PERROUD**, 91 ans
30 août	**Philippe, René, Albert CLARIST**, 62 ans
04 septembre	**Maurice André COTTAREL**, 83 ans
05 septembre	**Georgette Madeleine GOJON Vve PERROUD**, 94 ans
07 septembre	**Jacques René RIVIÈRE**, 89 ans
10 septembre	**Andrée, Marie GENIX Vve GENIX**, 85 ans
25 octobre	**Huguette, Marie, Léonie MARTIN Vve MASSÉ**, 82 ans
30 novembre	**Marcel, Eugène RIVE**, 88 ans
04 décembre	**Yvette Céline GUILLERMIN Vve PONCIN**, 91 ans
04 décembre	**Pierre Marcel Jean DELAINE**, 89 ans
04 décembre	**Gérard Jean Cyprien ESSERT**, 72 ans

AGENDA DES ANIMATIONS

Le déroulement de ces animations dépendra de l'évolution des conditions sanitaires

Janvier 2023

14 | **Vœux du maire**
Salle des fêtes J. Bouchard

22 | **Fête de la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers**
Salle des fêtes J. Bouchard

29 | **Battle Hip Hop par AS2 danse**
Salle des fêtes J. Bouchard

Février 2023

25 | **Carnaval du sou des écoles**
Salle des fêtes J. Bouchard

Mars 2023

4 | **Concours de belote du Handball**
Salle des fêtes J. Bouchard

12 | **Loto de l'APEL Jeanne d'Arc**
Salle des fêtes J. Bouchard

19 | **Spectacle proposé par l'association Verticale**
Salle des fêtes J. Bouchard

23 | **Don du sang**
Salle des fêtes J. Bouchard

Avril 2023

1 | **Stage de Yoga**
Salle des fêtes J. Bouchard

22 | **Repas et remise de médailles ski club,**
Salle des fêtes J. Bouchard

30 | **Fête du 50ème anniversaire de Synfonia**
Salle des fêtes J. Bouchard

Mai 2023

8 | **Brocante du comité des fêtes et marché des terroirs**
Centre bourg

13 | **Vente de jambon, ski club**
Place du pont

25 | **Don du sang**
Salle des fêtes J. Bouchard

28 | **Randonnée du Mont Tournier «Rencontres et loisirs»**
Saint-Maurice de Rotherens

Juin 2023

4 | **Gala Hip Hop par AS2 danse**
Salle des fêtes J. Bouchard

10 | **Fête des écoles «1,2,3 soleil» et «Les couleurs du Guiers»**
Salle des fêtes J. Bouchard

25 | **Fête de l'école «Jeanne d'Arc»,**
Salle des fêtes J. Bouchard

Bulletin d'information municipale de St Genix-les-Villages Directeur de la publication : Jean-Claude PARAVY Coordination : Jean-Marie KREBS

Mairie – 6, rue du Faubourg - 73240 ST-GENIX-LES-VILLAGES - Tél. 04 76 31 83 24 - www.saint-genix-sur-guiers.net

Ont participé à la rédaction de ce numéro : PARAVY Jean-Claude, CORMIER Philippe, REVEL Daniel, KREBS Jean-Marie, PICARD Marie-France, DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PUGNOT Bertrand, MOREL-BIRON Odile, MESTRALLET Nadège, Régine BARBIN, KUTTEN Christophe, GOJON Isabelle, GIRERD Patricia, BERNARD Fabienne.
Crédit photos : Mairie, élus municipaux et partenaires, Dauphiné Libéré
Création et Impression : Imprimerie FAGNOLA